



# COLLOQUE RÉÉQUILIBRAGE DANS L'EMPLOI

LE VENDREDI 19 AOÛT  
À L'UNIVERSITÉ DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE  
GRAND AMPHI - 08H00 / 17H00

DOSSIER DE PRESSE

# PRÉSENTATION

**Le colloque « Rééquilibrage dans l'emploi » se tiendra vendredi 19 août 2016, de 8 heures à 17 heures dans le grand amphithéâtre de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, à Nouville. Ouvert au public, il est organisé par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie qui, dans un souci d'objectivité, en a délégué le cadrage (contenus et intervenants) à l'Université de la Nouvelle-Calédonie.**

## LA GENÈSE DU COLLOQUE

Lors de la conférence sociale de novembre 2014, le conseil du dialogue social a demandé au gouvernement qu'une réflexion soit menée sur la problématique du rééquilibrage dans l'emploi et plus particulièrement sur l'accès des Kanak aux postes à responsabilité. Cette demande place donc la question du rééquilibrage sous un angle précis et jusque-là peu abordé.

## UNE VISION OBJECTIVE

Il est important de souligner que la notion de rééquilibrage revêt à la fois un aspect ethnique - en faveur des populations kanak - et géographique - en faveur du nord, de l'intérieur et des îles. Or, s'il est parfois ardu d'obtenir des données précises pour évaluer le rééquilibrage géographique, c'est encore plus compliqué pour l'aspect ethnique.

Cette difficulté ne doit pas pour autant empêcher le débat de se faire. Cependant, pour qu'il se déroule dans les meilleures conditions, il est indispensable, comme l'ont souhaité les partenaires sociaux, de pouvoir l'objectiver afin de l'appuyer sur des éléments d'analyse qui permettent de réaliser un bilan. C'est la raison pour laquelle Jean-Louis d'Anglebermes, vice-président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, a confié le cadrage du colloque au laboratoire de Recherche juridique et économique (LARJE) de l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

La répartition des emplois entre les populations, dans les entreprises des secteurs privé et public, est-elle le reflet de la société calédonienne ?

C'est à cette question que le colloque va tenter d'apporter des réponses et même de pousser plus loin la réflexion, pour s'interroger sur les déterminants de l'accès à l'emploi. La journée est organisée autour d'analyses basées sur les données disponibles, et notamment celles issues du dernier recensement de la population réalisé par l'ISEE en 2014, suivies d'échanges avec le public.

# PRÉSENTATION

## L'ORGANISATION DE LA JOURNÉE ET LES INTERVENANTS

La matinée sera essentiellement consacrée au bilan du rééquilibrage dans la formation, en partant de la formation initiale pour poursuivre sur les dispositifs en faveur de la réussite.

S'agissant de la formation initiale, l'Université de la Nouvelle-Calédonie, l'institut pour le Développement des compétences en Nouvelle-Calédonie (IDCNC) qui réalise « l'enquête terminale », ainsi que le vice-rectorat partageront leurs données et les analyses qu'ils en font.

Les dispositifs en faveur de la réussite concernent en premier lieu Cadres Avenir, qui présentera son action et la typologie de ses stagiaires. Selon les termes mêmes de l'Accord de Nouméa, Cadres Avenir est « un programme spécifique qui prendra la suite du Programme « 400 cadres » et concernera des enseignements secondaire, supérieur et professionnel (qui) tendra à la poursuite du rééquilibrage et l'accession des Kanak aux responsabilités dans tous les secteurs d'activités ». Seront également présentés les dispositifs propres au vice-rectorat ainsi que ceux proposés par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie dans le domaine de la formation professionnelle continue.

Le rééquilibrage dans l'emploi sera traité au cours de l'après-midi. À partir de l'état des lieux réalisé par l'ISEE et l'UNC, seront abordés les déterminants de l'accès à l'emploi. Les travaux se poursuivront par des retours d'expériences présentés par des entreprises, notamment la SLN, KNS, mais aussi des entreprises de plus petite taille.

La journée se conclura par une synthèse, suivie de la clôture par le vice-président du gouvernement.

## LE LARJE

Le LARJE fonde sa recherche sur deux axes principaux : la très forte diversité socioculturelle de la Nouvelle-Calédonie qui fournit un champ d'études juridiques de premier plan, et son contexte économique très particulier qui impose une recherche assidue en économie et en gestion. Des recherches, à forte dimension prospective, qui s'appuient sur une pluridisciplinarité entre économie et droit.

Ces thèmes se déclinent dans une optique d'émancipation progressive du Pays dans le statut issu de l'Accord de Nouméa. Ils visent à développer et favoriser une recherche fondamentale et appliquée sur les aspects économiques et juridiques liés aux activités humaines et industrielles.

# PROGRAMME

## DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

07 h 45	Café d'accueil
08 h 00	Ouverture du colloque
08 h 15	Présentation du cadre du colloque (UNC)
08 h 30	Données de cadrage (ISEE)

### BILAN DU RÉÉQUILIBRAGE DANS LA FORMATION

08 h 45	État des lieux
09 h 25	Discussion
09 h 45	Pause-café
10 h 00	Les déterminants de la réussite scolaire
10 h 45	Discussion
11 h 00	Des dispositifs en faveur de la réussite
12 h 00	Discussion
12 h 15	Pause-déjeuner

### BILAN DU RÉÉQUILIBRAGE DANS L'EMPLOI

13 h 30	État des lieux
14 h 15	Discussion
14 h 30	Les déterminants de l'accès à l'emploi
15 h 10	Échanges d'expériences en matière d'emploi
16 h 00	Discussion
16 h 15	Pause-café
16 h 30	Synthèse de la journée
17 h 00	Clôture

